

## RÉSUMÉ

1. L'économie de la Jamaïque, qui est tributaire de l'alumine, du tourisme, des envois de fonds et de son vaste secteur informel, est très orientée vers le commerce. Les exportations et les importations de marchandises et de services représentent plus de 90% du PIB en moyenne depuis 2005. Pendant la période à l'examen, la Jamaïque est restée aux prises avec une structure de production étroite et une certaine vulnérabilité face aux chocs exogènes, qu'ils soient climatiques ou économiques. Ces faiblesses se sont révélées lors du récent ralentissement de l'économie mondiale qui a gravement touché l'économie du pays, entraînant une réduction du PIB réel de 1,7% pendant l'exercice budgétaire 2008/09 et de 2,5% en 2009/10 ainsi que des baisses importantes des recettes provenant de l'exportation de marchandises et de services et des envois de fonds des travailleurs expatriés.

### 1) CONTEXTE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

2. Le déficit du commerce des marchandises s'est élevé en moyenne à plus de 26% du PIB pendant la période considérée. Les produits d'exportation de la Jamaïque sont assez peu diversifiés puisqu'il s'agit essentiellement de l'alumine/bauxite et de quelques produits non traditionnels, et le pays est très tributaire des importations de matières premières, de pétrole et de biens d'équipement. Le déséquilibre du commerce extérieur n'est qu'en partie contrebalancé par l'excédent dégagé par les exportations de services – principalement dans le secteur du tourisme – et par les envois de fonds importants des Jamaïcains vivant à l'étranger.

3. La Jamaïque n'impose aucun droit ou restriction quantitative à l'exportation et offre un certain nombre d'incitations fiscales visant à promouvoir les exportations. Les quatre programmes de subventions à l'exportation, qui bénéficient actuellement d'une prorogation de la période de transition accordée aux pays

en développement dans le cadre des règles de l'OMC, doivent être progressivement supprimés d'ici à 2015. Les exportations de la Jamaïque ont continué de stagner, signe que l'économie souffre de problèmes structurels persistants auxquels les programmes d'incitations ne peuvent qu'en partie remédier.

4. Pendant la plus grande partie de la dernière décennie, la croissance réelle du PIB a été faible, se situant en moyenne à moins de 1% par an. D'importantes faiblesses structurelles expliquent les faibles performances économiques et les résultats à l'exportation insuffisants du pays. On citera notamment le coût excessif de l'électricité qui nuit à la compétitivité de l'économie; le taux d'endettement élevé, qui réduit la capacité des pouvoirs publics de fournir des services de qualité et de favoriser le développement; le coût élevé du capital; les coûts relativement élevés des mesures de sécurité que les entreprises doivent prendre en raison de facteurs sociaux défavorables; la faible productivité du travail et une capacité de production limitée; et une infrastructure économique et commerciale inadaptée. La Jamaïque a toutefois fait des progrès, par exemple en simplifiant les règlements et procédures de manière à créer un environnement plus favorable aux investissements. Son régime d'investissement reste ouvert aux investisseurs étrangers qui peuvent bénéficier d'un certain nombre d'incitations, y compris d'avantages tarifaires et fiscaux.

5. Les grands objectifs en matière de politique commerciale et de développement sont fixés dans plusieurs cadres d'action, notamment des politiques commerciales régionales dans le contexte de la CARICOM, la Nouvelle politique commerciale de 2001, le plan de développement national en vigueur (Vision 2030 Jamaica), la Stratégie d'exportation nationale de 2009, ainsi que dans le cadre de l'OMC. La Jamaïque est un des Membres originels de l'OMC où elle joue un rôle très actif et milite en faveur de l'application d'un traitement spécial et

différencié pour les pays en développement au sein de l'Organisation et dans le contexte des négociations dans le cadre du PDD. Elle accorde au moins le traitement NPF à tous ses partenaires commerciaux.

6. Plus de 90% des exportations de marchandises de la Jamaïque sont destinées aux États-Unis, au Canada et à l'UE. La Jamaïque est en train de redéfinir les liens qui l'unissent à ses principaux partenaires commerciaux comme en témoigne l'Accord de partenariat économique récemment signé avec l'UE dans lequel l'élément non réciproque des accords préférentiels précédents a été supprimé. La Jamaïque et ses partenaires de la CARICOM ont entamé des négociations commerciales avec le Canada et sont également en train de remplacer des arrangements unilatéraux par des arrangements réciproques. Les incidences de la mise en œuvre de ces accords commerciaux en termes d'ajustement et de recettes constituent une question cruciale. La Jamaïque continue de bénéficier d'un accès préférentiel au marché des États-Unis dans le cadre de l'Initiative concernant le bassin des Caraïbes, qui vise plus de 90% des exportations jamaïcaines vers ce pays. Dans le même temps, elle est étroitement associée au processus d'intégration commerciale régionale avec la mise en œuvre de l'espace commercial et économique unique (CSME) des Caraïbes qui est en cours et, par sa participation à la CARICOM, elle applique un certain nombre d'accords commerciaux préférentiels avec des voisins régionaux.

## 2) PRINCIPALES MESURES COMMERCIALES

7. Les droits de douane et autres droits et impositions demeurent le principal instrument de politique commerciale de la Jamaïque. Une part importante des recettes centrales de l'État – qui représentent en moyenne entre 27 et 28% du total des recettes fiscales – provient des droits de douane et autres impositions frappant les importations, considérés comme essentiels au regard du déficit budgétaire structurel dont

souffre le pays. Le gouvernement est déterminé à réduire le système de dérogations et d'exemptions des droits de douane, sa décision de geler l'octroi de dérogations discrétionnaires aux droits et taxes constituant une première étape en ce sens. Les données communiquées par les autorités jamaïcaines tendent à indiquer que le coût des diverses exemptions et dérogations a représenté plus de la moitié des recettes fiscales provenant du commerce en 2007 et plus d'un quart en 2009.

8. Dans le cadre du Tarif extérieur commun de la CARICOM, le droit NPF moyen de la Jamaïque est passé à 9,4% en 2010, contre 8,6% en 2004, par suite de l'augmentation des taux de droits applicables aux produits de luxe. La protection est plus élevée pour les produits agricoles que pour les produits industriels et la structure tarifaire fait apparaître une progressivité des droits. Le tarif compte onze niveaux, contre neuf lors du précédent examen. Il n'y a ni droits saisonniers, ni contingents tarifaires. La Jamaïque a consolidé toutes ses lignes tarifaires, ce qui rend son régime commercial plus prévisible, toutefois, l'écart entre les droits appliqués et les droits consolidés reste grand, et les taux appliqués sont supérieurs aux taux consolidés pour un petit nombre de produits.

9. De nombreuses autres taxes et redevances applicables aux importations accroissent considérablement la protection à la frontière, ce qui amène à se demander si une imposition excessive à l'importation ne risque pas de porter atteinte à la compétitivité. Toutes les importations qui entrent en Jamaïque sont assujetties à un droit de timbre de base et un droit de timbre additionnel est exigible pour certains produits. La Jamaïque n'applique pas de redevance sur les conteneurs importés ou exportés, ni de redevance pour la sécurité portuaire, mais impose des redevances pour la fourniture de certains services, dont une redevance pour opérations douanières, une redevance de conformité aux normes (prélevée pour le compte du Bureau des normes), une redevance de traitement des déclarations

d'importation et une taxe environnementale. Les taxes intérieures, notamment la taxe générale à la consommation (GCT), prélevée au taux de base de 17,5%, frappent les importations et les produits nationaux.

10. La Jamaïque dispose d'installations douanières récentes et des moyens modernes de facilitation des échanges et elle travaille à l'amélioration des procédures douanières y compris dans le domaine de l'évaluation en douane. Toutefois, des problèmes d'émission de fausses factures et de sous-facturation demeurent. La Jamaïque n'a pas changé de politique concernant son régime de licences d'importation pendant la période considérée. Des interdictions d'importer sont appliquées pour des raisons liées à la santé, à la sécurité, à la morale ou à l'environnement, ou en vertu de conventions internationales. Le Conseil du commerce extérieur délivre des licences d'importation pour les articles qui doivent être surveillés de près, les importations de véhicules à moteur faisant l'objet de la majeure partie des demandes de licences d'importation.

11. La Commission des droits antidumping et des subventions est l'autorité jamaïcaine chargée des mesures correctives commerciales. Aucune nouvelle enquête n'a été ouverte entre 2004 et novembre 2009. Selon la Commission, l'absence d'ouverture d'enquête s'explique par un manque d'information quant à la manière d'obtenir l'imposition de mesures correctives. La politique en matière de passation des marchés publics s'est améliorée même s'il semble nécessaire d'accroître la transparence, en particulier concernant l'exécution des marchés, et d'établir de meilleures statistiques. La Jamaïque n'est pas partie à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics.

12. La capacité limitée du pays de satisfaire aux normes de qualité internationales constitue un obstacle important pour les entreprises exportatrices, en particulier dans le secteur agro-industriel. La Jamaïque possède le cadre législatif et institutionnel approprié pour ce qui est de la qualité, des normes et des

autres prescriptions, mais le respect des délais et la cohérence dans la prestation des services sont compromis par, entre autres choses, les coûts élevés et la qualité variable de certains services de base, tels que les services d'essais et de certification de produits fournis par le secteur privé; les coûts élevés liés à la mise en œuvre des normes internationales; et le fait que les exportateurs de produits alimentaires doivent composer avec toute une gamme de services d'essais et de laboratoire effectués par des organismes multiples. La Jamaïque dispose actuellement de 348 normes nationales qui sont basées sur des normes internationales (surtout celles de l'ISO et du Codex Alimentarius).

13. Le Centre d'inspection des importations/exportations, créé en 2009, abrite les organismes de réglementation chargés de la santé et de la sécurité des personnes, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux. Le Centre a pour mission de réduire considérablement le temps nécessaire aux processus d'inspection, qui avaient été compliqués par la dispersion des organismes de réglementation.

14. Les autorités estiment qu'au vu des ressources disponibles, la Jamaïque a obtenu des résultats en ce qui concerne les moyens de faire respecter la protection de la propriété intellectuelle depuis 2005. Elles indiquent que le nombre de poursuites pénales a augmenté, de même que la vigilance qui a permis de procéder à des descentes de police et à des saisies de produits piratés, y compris des CD et DVD, bien qu'aucune statistique n'ait été fournie à cet égard.

### 3) ÉVOLUTION SECTORIELLE

15. Depuis 2005, les activités primaires (agriculture et industries extractives pour l'essentiel) et manufacturières continuent de perdre de l'importance dans l'économie. Désormais, la production de marchandises représente un peu moins d'un quart du PIB, alors que les services sont devenus la principale activité économique et la principale

source de recettes en devises. L'État reste engagé dans plusieurs activités commerciales qui touchent notamment à l'agriculture, aux industries extractives, aux services publics, aux services bancaires et aux transports, par le biais de plusieurs sociétés à capitaux publics qui opèrent sur une base commerciale. Pendant la période à l'examen, il a pris des mesures pour restructurer certaines de ces entreprises, notamment par le désinvestissement et la liquidation. Il a mis l'accent sur les entreprises les plus déficitaires, à savoir Air Jamaica et la Sugar Company of Jamaica, bien que l'Administration aéroportuaire de Jamaïque, Clarendon Alumina Partners et d'autres aient aussi essuyé de lourdes pertes.

16. La part de l'agriculture dans l'économie globale a progressivement diminué mais ce secteur est jugé sensible de par son importance pour la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. C'est pourquoi l'État aide l'agriculture au moyen de diverses mesures de soutien, y compris des droits d'importation élevés. Dans le cadre des négociations de Doha, la Jamaïque s'efforce de protéger son droit de mettre en œuvre des mesures de soutien interne efficaces pour ses agriculteurs, y compris la liberté de relever les droits de douane dans les limites des consolidations et d'en utiliser le produit pour apporter un soutien à l'agriculture dans le respect des règles de l'OMC. La vulnérabilité de la Jamaïque face aux catastrophes naturelles fait qu'elle est régulièrement touchée par des ouragans et des tempêtes qui dévastent son secteur agricole.

17. La Jamaïque est un des premiers producteurs mondiaux de bauxite et d'alumine et cette industrie est de loin sa principale activité d'exportation non tertiaire. Cette filière est compétitive sur le plan international et a été favorisée par la hausse des cours des produits minéraux jusqu'en 2009 lorsqu'elle s'est effondrée suite au ralentissement économique mondial et à la baisse de la demande internationale d'alumine. Une politique nationale des minéraux est en cours

d'élaboration pour diriger l'industrie minière vers le développement durable.

18. Le secteur des services a représenté plus des trois quarts du PIB en 2009 et employé environ les deux tiers de la population active. L'ampleur du principal sous-secteur, le tourisme, fait de la Jamaïque un important exportateur de services. Actuellement, l'État intervient peu dans les services de télécommunications et dans les services financiers et l'accès aux marchés y est relativement ouvert. Conformément aux dispositions de l'AGCS, la Jamaïque a participé aux négociations prolongées sur les télécommunications de base et les services financiers, et présenté des offres dans les deux cas. Le secteur de l'assurance, dans lequel la participation étrangère était limitée, a été libéralisé lors des négociations de l'OMC sur les services financiers mais au milieu de 2010, la Jamaïque n'avait pas encore ratifié le cinquième Protocole annexé à l'AGCS.

19. Le niveau de concurrence du sous-secteur des communications a beaucoup augmenté depuis la libéralisation des télécommunications et s'est traduit par une nette augmentation du nombre de fournisseurs, une baisse du coût des appels téléphoniques internationaux et un fort accroissement de la télédensité en Jamaïque. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 14 pour 100 personnes en 2000 à 108 en 2009, le fait qu'il y a plus d'un téléphone mobile par habitant pouvant s'expliquer par les frais de raccordement trans-réseaux élevés. L'infrastructure des télécommunications a aussi autorisé et favorisé la croissance d'un sous-secteur dynamique des services basés sur la technique de l'information qui comprend, entre autres choses, les centres d'appels, l'externalisation des processus métier (BPO) et les fournisseurs de technologies de l'information (TI), et qui a été identifié comme secteur stratégique d'appui et de développement.

20. Le tourisme apporte une importante contribution à l'économie et aux recettes

publiques et il est la principale source de devises. La crise financière de 2009 a eu des répercussions négatives sur les recettes tirées du tourisme, bien que ce secteur se soit montré plus résistant que dans les autres pays des Caraïbes. Le gouvernement favorise le développement du tourisme en encourageant les investissements dans le secteur, en complétant le développement de produits touristiques par des infrastructures physiques (par exemple aéroports, ports de croisière et autoroutes), des services (comme la sécurité et la formation de la main-d'œuvre), et la commercialisation de destinations. L'investissement dans le tourisme a été principalement promu par le biais de généreux programmes d'incitations, qui prévoient des allègements de l'impôt sur les bénéfices et des droits de douane. Afin de diversifier le secteur du tourisme, le gouvernement a promulgué une loi qui intègre la création de casinos et établissements de jeux dans les plans de développement généraux de centres de villégiature. La Jamaïque est un État insulaire et une destination touristique, d'où le rôle et l'importance des transports aériens dans l'économie nationale. En mars 2010, le gouvernement jamaïcain a adopté une politique de type "ciel ouvert" qui préconise la conclusion d'accords de libéralisation des services aériens avec le plus grand nombre d'États possible.

#### 4) PERSPECTIVES

21. À la vulnérabilité de la Jamaïque face aux catastrophes naturelles viennent s'ajouter la crise économique mondiale et des problèmes structurels de longue date. La crise

a sérieusement affecté le pays, mais le recul de l'économie devrait ralentir sensiblement en 2010 par rapport à 2009, principalement en raison de la croissance constante dans les secteurs de l'agriculture et des industries extractives, et de la reprise sur les principaux marchés d'Amérique du Nord pour les produits touristiques jamaïcains. Le PIB réel devrait augmenter de 0,5% entre avril 2010 et mars 2011. Les risques de contraction tiennent pour l'essentiel à des facteurs exogènes, par exemple des perturbations des cours mondiaux des produits de base, des prix du pétrole plus élevés que prévu, une reprise de l'économie mondiale plus lente qu'on ne l'escomptait et des conditions climatiques défavorables qui pourraient limiter les recettes dans le secteur agricole.

22. À plus long terme, le pays peut s'attendre à un redressement progressif en fonction de la situation du marché mondial et de la détermination dont les pouvoirs publics feront preuve pour ce qui est de la stabilisation macro-économique, des réformes budgétaires et de l'élimination des principaux problèmes structurels. La stratégie suivie par la Jamaïque pour relever ces défis se fonde sur son plan de développement national, Vision 2030, grâce auquel elle compte atteindre un niveau de vie équivalant à celui des pays de l'OCDE. Au cours de ce processus, il sera important de répondre aux besoins de la Jamaïque en matière d'Aide pour le commerce qui résultent de l'évolution de l'environnement commercial, en particulier compte tenu de l'érosion des préférences et de la nécessité d'adopter des mesures pour faciliter la diversification des exportations.

